

QUE FAIRE APRÈS SON APPRENTISSAGE ?

DEVENIR MARIN

À partir de 17 ans
De la 3e à Bac +5

Selon votre niveau d'étude et vos aspirations, **3 voies d'accès** :

1. Matelots (niveaux Terminale / Bac) ;
2. Officiers mariners via l'École de maistrance (niveaux post-Bac et plus et/ou disposant d'une première expérience professionnelle ou diplôme de l'enseignement supérieur) ;
3. Officier (volontaire à partir de Bac +2, d'active à partir de Bac +3 / Bac +5).
Des carrières opérationnelles et techniques au plus près des forces ou en État-Major ;

• Bénéficier d'une **formation en école**.

Consultez les offres et postulez sur le site :

LA MARINE RECRUTE.FR
ou en CIRFA

DEVENIR RÉSERVISTE

À partir de 17 ans
De la 3e à Bac +5

Contrats de 3 à 5 ans, tous niveaux pour rejoindre l'équipage, dans des domaines variés :

Informatique, conseil politique ou juridique, marin pompier, atomicien, instructeurs Rafale, recrutement...

Consultez les offres et postulez sur :
www.reservistes.defense.gouv.fr

DEVENIR CIVIL DE LA MARINE

À partir de 18 ans
Du BEP/CAP à Bac et plus

Selon votre niveau d'étude et votre formation, **3 voies d'accès** :

1. Fonctionnaires sur concours ;
2. Ouvrier de l'État sur essai ;
3. Contractuel.

- Des métiers de soutien des forces dans les **filières techniques et administratives** ;
- Possibilité d'évoluer dans son **parcours professionnel** (formations, concours internes).

Consultez et postulez sur le site Civils de la défense :

www.civils.defense.gouv.fr/recrutement

COMMENT FAIRE PARTIE DE L'AVENTURE ?



ENGAGEZ LE DIALOGUE AVEC LA MARINE

Il vous reste des questions, ou vous êtes curieux d'en savoir plus ?

LA MARINE RECRUTE.FR



SCANNEZ POUR :

- Nous envoyer un mail
- Prendre rendez-vous
- Vous faire rappeler



LA MARINE RECRUTE MARINE NATIONALE

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité



ÊTRE APPRENTI DANS LA MARINE NATIONALE
Une première expérience professionnalisante !

LA MARINE RECRUTE.FR



POURQUOI DEVENIR APPRENTI ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de droit privé signé par l'employeur et l'apprenti. Destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, le contrat d'apprentissage constitue une opportunité de **suivre une formation** sanctionnée par un diplôme et d'**acquérir des compétences professionnelles** par l'**exercice d'un métier**. Depuis 2020, le ministère des Armées recrute plus de 2000 apprentis au sein de ses directions. Dans la Marine nationale, ce sont près de **200 apprentis** qui sont recrutés chaque année dans des domaines professionnels variés.



LES AVANTAGES

- Coût de la formation pris en charge par le ministère des Armées ;
- Rémunération de l'apprenti selon un pourcentage du SMIC ;
- Acculturation aux spécificités de la Marine nationale ;
- Perspectives d'emploi à l'issue de la période d'apprentissage.



LES DOMAINES D'EMPLOI

Pleinement intégré dans une unité de la Marine nationale, l'apprenti peut prétendre à un poste dans un des domaines d'emploi suivants :

- Informatique ;
- Renseignement ;
- Maintien en condition opérationnelle aéronautique ;
- Maintenance des matériels terrestres ;
- Exploitation du nucléaire de défense ;
- Systèmes de forces, systèmes d'armes et équipement ;
- Santé, sécurité au travail et environnement ;
- Infrastructure et politique immobilière ;
- Achats publics ;
- Gestion de ressources humaines ;
- Finances ;
- Communication ;
- Soutien pétrolier ;
- Commandement et contrôle aérospatial.

Partie prenante de l'équipage, l'apprenti est encadré par un maître de stage spécialiste de son domaine. Si les formations en apprentissage sont relativement récentes dans la Marine nationale, l'**esprit de transmission** est au cœur de ce dispositif.

En effet, tous les marins, civils ou apprentis, sont formés dès leur arrivée dans l'institution par les plus anciens. Ce partage d'expérience, plus communément appelé **compagnonnage**, est une réelle plus-value pour l'apprenti.

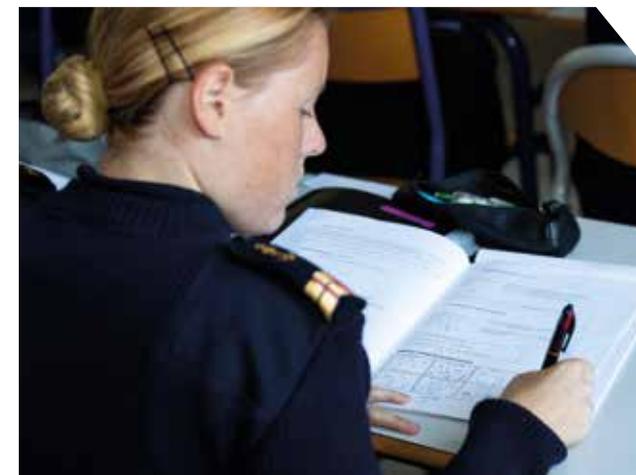


LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Alternant entre période scolaire et période professionnelle, le statut d'apprenti offre une **voie d'accès privilégiée à la qualification et à l'insertion professionnelle**. Dans une logique de montée en compétences, le **recrutement post-apprentissage** est un des objectifs de la formation.

En effet, au cours de son parcours, chaque apprenti est reçu par un responsable RH afin d'étudier les **opportunités d'emploi** qui s'offrent à lui en tant que marin d'active, de réserve ou comme personnel civil de la Marine.

TÉMOIGNAGE D'UNE APPRENTIE DEVENUE OFFICIER MARINIER



“ Etudiante en 3^{ème} année de communication, j'ai rejoint la Marine nationale en tant qu'apprentie infographiste au Service de recrutement de la Marine. Cette immersion m'a permis de découvrir la diversité des métiers proposés par la Marine et ce fameux esprit de cohésion dont parlent si souvent les marins. Touchée par cet univers et ma curiosité piquée, j'ai décidé de poursuivre mon parcours en m'engageant à l'École de maistrance, dans une spécialité totalement différente de la mienne : le métier de marin-pompier sécurité du navire. Je suis fière de cette expérience et la recommanderais à quiconque ! ”